



La lettre d'informations

Juillet 2022

A tous les Reventinois(es),

Après plus de trois mois, le rapport établi par le commissaire enquêteur concernant le projet de demi-diffuseur dans notre commune est donc public depuis ...

Vous informer rapidement des principaux éléments est notre priorité.

Le commissaire a émis un avis favorable au projet centre proposé par Vinci MAIS avec des réserves sérieuses.

Ces réserves portent sur la nécessité pour Vinci :

- De mettre en place une commission de concertation et de suivi (sous l'égide d'un garant de la qualité des débats)
- D'aménager un merlon paysager tel que celui existant aujourd'hui le long des équipements sportifs et de reconstituer les terrains impactés à l'identique
- De mettre en œuvre des outils de protection acoustique à la source au niveau du lotissement de La Plaine
- D'aménager une voie modes doux au niveau de la RD 131 (route du lavoir)
- De trouver des solutions de protection des modes doux dans les traversées des voies d'accès à l'échangeur.

Ces aménagements feront l'objet d'un suivi et d'une validation par la commission créée à cet effet réunissant les différents acteurs concernés.

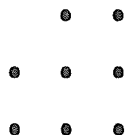
Ces réserves doivent être toutes traitées par Vinci dans un délai de 3 mois. **A défaut, l'avis du commissaire enquêteur deviendrait défavorable.**

Ce n'est qu'au bout de ce délai que le Préfet prendra ou pas l'arrêté d'utilité publique.

Le rapport est également assorti de 8 recommandations dont la principale est de faire de la route de l'aérodrome la voie principale d'accès à l'échangeur.

Ce dernier point montre toute la pertinence de la solution Sud que nous avons proposée. Il corrobore nos arguments sur le fait que le rond-point de la station-service est inadapté au projet de Vinci.

A ce jour, le projet n'est donc pas fonctionnel alors même que le commissaire enquêteur rend un avis favorable et c'est un découpage en plusieurs opérations qui est proposé.



- • •
- • •
- •

Face à ces conclusions, il faut retenir que :

- Rien n'est encore décidé : certaines des réserves sont particulièrement complexes à lever.
- Le coût du projet, déjà passé de 21 à 25 millions, va encore augmenter de façon significative du fait des aménagements demandés. Qui va payer ? Nous tous, contribuables alors même que le coût des carburants explose, que les budgets des collectivités, comme ceux des particuliers, sont de plus en plus contraints.
- Les aménagements proposés par le commissaire ne résolvent en rien les problèmes pointés par les élus, les habitants et de nombreux autres participants individuels ou associatifs à l'enquête publique. La coupure en deux du village, l'augmentation de 200% du trafic routier, l'insécurité et les nuisances tant sonores qu'en matière de pollution : rien de tout cela, qui est pourtant à nos yeux le plus important, n'a été pris en compte.

Aujourd'hui, l'équipe municipale reste plus que jamais mobilisée pour ne pas laisser se réaliser ce projet catastrophique pour notre commune. Restons-le, ensemble, pour dénoncer encore et toujours cette implantation désastreuse.

Nous allons étudier en détail le rapport du commissaire enquêteur et suivre de très près l'action de Vinci concernant les réserves. Vous pouvez prendre connaissance du rapport sur le site de la mairie, un exemplaire papier est également consultable en mairie aux heures d'ouverture. La préfecture devrait également le mettre en ligne sur son site.

Une nouvelle fois, **notre commune est victime** de décisions politiques et de grands groupes qui ne prennent pas en compte l'avis des habitants du premier territoire concerné ni celui des élus de terrain; 85% des Reventinois qui se sont exprimés pendant l'enquête publique l'ont fait contre ce projet mortifère !

Nous sommes victimes de choix qui ne prennent pas en compte la santé, la sécurité des Reventinois ni leur environnement : l'intérêt général justifierait donc la mort d'un village ?

Aucune leçon n'a donc été retenue depuis le terrible accident qui a eu lieu à Chasse en mai dernier ?

Car c'est bien nous, et nos enfants, qui allons subir pendant des dizaines d'années les conséquences d'un choix d'une autre époque. C'est pour cela que nous continuerons à faire entendre notre voix.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite un été reposant ; nous restons bien sûr à votre écoute durant cette période.

Bien cordialement

Edith Ruchon et l'équipe municipale